

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION JEUDI 30 NOVEMBRE 2023

DG/AL  
Délibération  
n° DG56-301123

Sur convocations envoyées le quinze novembre deux-mille-vingt-trois, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques s'est réuni le trente novembre deux-mille-vingt-trois à quatorze heures à la Maison des Communes à PAU, sous la présidence de M. PATRIARCHE.

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES			
Représentants des communes			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
ALTHAPÉ Lydie, Maire de LANNE-EN-BARÉTOUS	Présente	ETCHEVERRY Michel, Maire de BONLOC	-
ALZURI Emmanuel, Maire de BIDART, 2 <sup>ème</sup> Vice-président	Excusé	MARJAK Claire, Adjointe au Maire de BIDART	Présente
ARRIBAS-OLANO Patricia, Adjointe au Maire de SAINT-JEAN-DE-LUZ	Excusée	CALDERONI Jean-Louis, Maire de BIZANOS	Présent
AUSSANT Claude, Maire d'ARUDY, 3 <sup>ème</sup> Vice-président	Excusé Pouvoir donné à Mme MAINE	BERGERET-TERCQ Jean-Marie, Maire d'ARTIX	-
BALEIX Jean-Michel, Adjoint au Maire de LESCAR	Présent	SOREAU Éric, Adjoint au Maire de SAINT-JEAN-DE-LUZ	-
BERNOS Michel, Maire de JURANÇON, 4 <sup>ème</sup> Vice-président	Excusé	CASENAVE Henriette, Conseillère municipale de JURANÇON	Présente
CABANNE Marie-Pierre, Maire de GOMER	Excusée	MOULAT Monique, Maire de SÉVIGNACQ-MEYRACQ	-
CASET Christelle, Maire de LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	Excusée Pouvoir donné à Mme ALTHAPÉ	BEHOTEGUY Maïder, Maire de BARDOS	-
CASTREC Valérie, Conseillère municipale d'ANGLET, 1 <sup>ère</sup> Vice-présidente	Excusée Pouvoir donné à M. LABAT	DUTARET-BORDAGARAY Claire, Maire d'UHART-CIZE	Excusée
DENAX Jean-Marc, Maire d'ARTIGUELOUVE	Présent	BERNOS André, Maire d'AGNOS	-
DESSÉRÉ Jean-Michel, Maire de LEMBEYE	Présent	DUTOYA Emilie, Adjointe au Maire de CIBOURE	-
GRAMMONTIN Nadia, Maire de CASTETNER	Excusée	LACARRÈRE Florent, Maire de LABATMALE	Excusé
HIRIART Michel, Conseiller municipal de BIRIATOU	Excusé Pouvoir donné M. PATRIARCHE	DUDRET Victor, Maire de RONTIGNON	-
JAURIBERRY Bruno, Maire de BUSSUNARITS-SARRASQUETTE	Excusé	ETCHEGOIN Pascale, Adjointe au Maire de ST-JEAN-PIED-DE-PORT	-
LABAT Marc, Maire d'IGON	Présent	BONNASSIOLLE Jean-Pierre, Adjoint au Maire de NAY	-
MAINE Sylvie, Adjointe au Maire de MONTAUT 1 <sup>ère</sup> Administratrice déléguée	Présente	DURAND Pascale, Adjointe au Maire de NAY	-
OTHART Maryse, Maire de SAINTE-ENGRÂCE	Excusée	ARROSSAGARAY Pierre, Maire de SAUGUIS-ST-ETIENNE	-
OXIBAR Marc, Maire d'OGEU-LES-BAINS 2 <sup>ème</sup> Administrateur délégué	Excusé	MARTIN Fernand, Maire de BUZY	Présent
PATRIARCHE Nicolas, Maire de LONS, Président	Présent	HORROD Vanessa, Adjointe au Maire de LONS	-
SANZ Alain, Maire de RÉBÉNACQ	Excusé Pouvoir donné à M. MARTIN	TISNÉRAT Corinne, Adjointe au Maire de GAN	-

Représentants des Établissements publics			
LAURENT Patrice, Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	Présent	CASAUBON Jean-	-
CARRIQUE Renée, Vice-Présidente de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	Excusée	DESSEIN Michaël, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE D'OSSAU	Excusé
KELLER Laurent, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN	Présent	SAMANOS Laurence, Conseillère communautaire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	-

## COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES ADHÉRENTES

Représentants des Communes			
DUHART Agnès, Adjointe au Maire de BAYONNE	Excusée Pouvoir donné à M. BALEIX	DURRUTY Sylvie, Adjointe au Maire de BAYONNE	-
LIPSOS-SALLENAVE Véronique, Adjointe au Maire de PAU	Présente	PLEGUE Jean-François, Conseiller municipal de PAU	-
Représentants des Établissements publics			
JOUHANDEAUX Béatrice, Membre du Conseil d'Administration du CCAS DE PAU	Excusée Pouvoir donné à M. DENAX	FERRATO Claude, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU-BÉARN PYRÉNÉES	Excusé
PINATEL Anne, Membre du Conseil d'Administration du CCAS DE BIARRITZ	Excusée Pouvoir donné à Mme LIPSOS-SALLENAVE	LARRÉ Marie-Noëlle, Membre du Conseil d'Administration du CCAS DE BAYONNE	Excusée
Représentants du Département			
BRUTHÉ Anne-Marie, Conseillère départementale du Pays de BIDACHE, AMIKUZE et OSTIBARRE	Excusée	SÉMAVOINE Monique, Conseillère départementale de PAU	-
LABORDE Laure, Conseillère départementale d'OLORON-SAINTE-MARIE	Excusée	VALS Martine, Conseillère départementale de BIARRITZ	-

Nombre de membres en exercice	29	Quorum	15
Nombre de présents et pouvoirs	14 + 8	Votants	22

M. SAINT-PIERRE, Responsable du Service de Gestion Comptable de PAU, était absent.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION : M. MARCHAND, Directeur ; M. SBIHI, Directeur adjoint ; Mme SIMONNET, Responsable de la Direction Emploi, Mobilité et RH ; Mme LASSERENNE, Responsable de la Direction Expertise juridique et Instances consultatives ; Mme WITTERKOËR, Responsable de la Direction Santé et conditions de travail ; Mme LAPIEZ, Responsable du Pôle Archives et Mme DUARTE, Attachée de direction.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MAINE.

## QUESTIONS FINANCIÈRES

### Propositions de tarifs pour l'année 2024 :

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil d'Administration

**ADOpte** à l'unanimité les tarifs présentés ci-après pour l'année 2024.

MISSIONS	TARIFS
<b>Direction Emploi, mobilité et RH</b>	
<b>Accompagnement à la mobilité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collectivités et établissements publics affiliés               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accompagnement individuel                   <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2<sup>nd</sup> niveau – Bilan professionnel « Empreinte » (par accompagnement) 680 €</li> <li>○ Dispositif intermédiaire - Test Motiva 80 €</li> </ul> </li> <li>→ Accompagnement collectif – Atelier de 2 h en intra 250 €</li> </ul> </li> <li>▪ Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accompagnement individuel                   <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1<sup>er</sup> niveau « First » (par accompagnement) 50 €</li> <li>○ 2<sup>nd</sup> niveau – Bilan professionnel « Empreinte » (par accompagnement) 880 €</li> <li>○ Dispositif intermédiaire - Test Motiva 95 €</li> </ul> </li> <li>→ Accompagnement collectif – Atelier de 2 h en intra 300 €</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Prestation Conseil en organisation et ressources humaines</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collectivités et établissements publics affiliés (par jour d'intervention) 600 €</li> <li>▪ Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents (par jour d'intervention) 700 €</li> </ul>	
<b>Pôle Missions temporaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mission de remplacement ou de renfort</li> <li>▪ Mission « Expertise et appui opérationnel à l'organisation des secrétariats de mairie et services administratifs », en complément opérationnel sur certaines missions de conseil en organisation</li> <li>▪ Tutorat en appui des Secrétaires de Mairie débutants</li> <li>▪ Mission élaboration du Rapport Social Unique (RSU)</li> <li>▪ Mission « Encadrement et pilotage »</li> </ul>	Rémunération chargée de l'agent intervenant + 10 % de frais de gestion + un forfait de 30 € par jour et par mission pour frais professionnels
<b>Pôle Archives</b>	
<b>Mission 1</b> : Classement intégral des archives papiers par les archivistes (7h00)	315 €
<b>Mission 2</b> :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation des agents dédiés (7h00 x 3 jours) 435 €</li> <li>▪ Journée de suivi du classement des archives papiers par les agents (7h00) 315 €</li> </ul>	
<b>Mission 3</b> : Mise à jour du classement des archives papier (7h00)	315 €
<b>Mission 4</b> : Accompagnement dans la gestion des données, préalable à l'archivage électronique (7h00) <b>Pré-requis</b> : classement papier effectué	315 €
Visite et rapports d'état des lieux des archives (7h00)	315 €

## Direction Santé et conditions de travail

<b>Collectivités et établissements publics affiliés</b>	
<b>Adhésion aux missions facultatives de la Direction</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adhésion au socle (contribution par agent et par an)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Médecine préventive</li> <li>- Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1<sup>er</sup> niveau)</li> <li>- Interventions sur situations traumatiques</li> <li>- Prestations accessibles directement aux agents : soutien psychologique, accompagnement social</li> <li>- Mise en place et participation aux cellules santé</li> </ul> </li> </ul>	75 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prestations hors socle (par jour)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions collectives (ergonomie, RPS, rédaction et mise à jour de document unique, groupes d'analyse de pratiques, formations intra...)</li> </ul> </li> </ul>	600 €
<b>Adhésion à la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Mission d'Inspection (ACFI) pour les visites d'inspection par jour d'intervention</b>	600 €
<b>Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents</b>	
<b>Adhésion aux missions facultatives de la Direction</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adhésion au socle de la convention (contribution par agent et par an)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Médecine préventive</li> <li>- Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1<sup>er</sup> niveau)</li> </ul> </li> </ul>	75 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adhésion <u>au socle services de la Région</u> (contribution par agent et par an)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Médecine préventive</li> <li>- Action sur le milieu du travail (étude de poste, maintien dans l'emploi, conseils de 1<sup>er</sup> niveau)</li> </ul> </li> </ul>	95 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avenant Prestation Soutien psychologique (contribution par agent et par an)</li> </ul>	15 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avenant Prestation Accompagnement social (contribution par agent et par an)</li> </ul>	25 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prestations hors socle (par jour d'intervention)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions collectives (ergonomie, RPS, rédaction et mise à jour du document unique, groupes d'analyse de pratiques...)</li> </ul> </li> </ul>	700 €
<b>Adhésion à la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Mission d'Inspection (ACFI) par jour d'intervention</b>	700 €
<b>Services de l'État</b>	
Médecine Préventive et action sur le milieu du travail (contribution à l'heure) + intervention équipe pluridisciplinaire	160 €
<b>Formation inter-collectivités (tarif par jour et par agent)</b>	30€
<b>Actions de formation et de prévention dans le cadre du recrutement d'agents saisonniers (tarif par agent)</b>	30 €

## Direction Expertise juridique et instances consultatives

**Collectivités et établissements publics affiliés****Adhésion à la prestation de conseil juridique en matière contentieuse**

- Rédaction de mémoires en contentieux (Tribunal Administratif)
- Préparation de projets de réponse pour les collectivités dans le cadre de recours gracieux ou pour tout type de réclamations émis par un agent assisté par un avocat
- Réalisation d'un dossier documentaire complet pour accompagner les collectivités dans la prise de décisions
- Rédaction de référés
- Analyse de documents ou de mémoires en contentieux réalisés par d'autres conseils (avocats des collectivités) ou juristes des collectivités

750 € la journée  
(375 € la demi-journée)

**Adhésion à la prestation liée à la gestion des dossiers d'allocations chômage**

- Dossier d'ouverture de droits ou dossier de simulation de droits
- Suivi mensuel des droits à l'allocation chômage
- Cumul de l'allocation chômage avec une activité réduite
- Réactualisation des données (délibérations de l'UNEDIC)
- Reprise ou réadmission ou mise à jour après simulation
- Conseil juridique (en lien avec un dossier d'allocations chômage)

300 €  
14 €  
37 €  
20 €  
58 €  
15 €

**Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents****Adhésion à la prestation de conseil juridique en matière contentieuse**

- Rédaction de mémoires en contentieux (Tribunal Administratif)
- Préparation de projets de réponse pour les collectivités dans le cadre de recours gracieux ou pour tout type de réclamations émis par un agent assisté par un avocat
- Réalisation d'un dossier documentaire complet pour accompagner les collectivités dans la prise de décisions
- Rédaction de référés
- Analyse de documents ou de mémoires en contentieux réalisés par d'autres conseils (avocats des collectivités) ou juristes des collectivités

850 € la journée  
(425 € la demi-journée)

**Adhésion à la prestation liée à la gestion des dossiers d'allocations chômage**

- Dossier d'ouverture de droits ou dossier de simulation de droits
- Suivi mensuel des droits à l'allocation chômage
- Cumul de l'allocation chômage avec une activité réduite
- Réactualisation des données (délibérations de l'UNEDIC)
- Reprise ou réadmission ou mise à jour après simulation
- Conseil juridique (en lien avec un dossier d'allocations chômage)

600 €  
14 €  
37 €  
20 €  
58 €  
15 €

**Médiation****Médiation Préalable Obligatoire**

Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents (contribution par médiation)

850 €

**Médiation à l'initiative du juge ou des parties**

- Collectivités et établissements publics affiliés (par jour d'intervention)
- Collectivités et établissements publics non affiliés adhérents (par jour d'intervention)

750 €  
850 €

Module GPEEC	
<b>Prestation de mise à disposition du module de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC), d'accompagnement et d'assistance aux collectivités</b>	Moins de 20 agents : 50 € De 21 à 50 agents : 500 € De 51 à 100 agents : 1 000 € De 101 à 200 agents : 1 200 € De 201 à 350 agents : 1 500 € De 351 à 500 agents : 2 000 €
Enquête administrative	
Collectivités affiliées : ▪ Journée	750 €
Collectivités non affiliées : ▪ Journée	850 €
Mission signalement et traitement des actes de violence, de harcèlement, d'agissements sexistes et de discrimination avec les collectivités et établissements publics adhérents	
Collectivités non affiliées adhérentes : ▪ Annuelle	1 500 €
Réfèrent alerte éthique	
Collectivités non affiliées adhérentes : ▪ Annuelle	1 500 €
Reprographie pour les collectivités	
Feuille A4 noir	0,10 €
Feuille A4 couleur	0,15 €
Feuille A3 noir	0,20 €
Feuille A3 couleur	0,30 €
Page dactylographiée	8,00 €
Minimum perçu	80,00 €
Reliure (par exemplaire)	4,50 €

*Le tarif des interventions fixé à la journée est réduit de 50% en cas d'intervention sur une demi-journée.*

Pour extrait certifié conforme au registre  
Fait à PAU, 14 décembre 2023




**Le Président,  
Nicolas PATRIARCHE**

Maire de Lons  
Conseiller départemental de Lescar,  
Gave et Terres du Pont-Long